



ACHEVER

*"Tout commence par achever"
(les instructeurs unanimes)*

Bulletin de liaison du club ULM Est

Numéro 3. Septembre 2000

LE MOT DU PRESIDENT

Quel plaisir de voir tant de monde arriver au club, samedi dernier, pour terminer la réfection de la bulle 2. Rendez vous avait été fixé à 14 heures et, à 14 heures 15, nous étions déjà une douzaine, motivés, désireux d'en découdre (en l'occurrence, plutôt d'en recoudre !) au plus vite. Ce fût chose activement menée, dans la bonne humeur, avec pas mal de blagues fusant à tout propos. Et on se dit que, même pour des tâches qui ne sont pas forcément très amusantes, la simple réunion des membres d'un club est un enrichissement, un bon moment que nous sommes prêts à recommencer, pour le plaisir d'être ensemble.

Le plaisir d'être ensemble, nous vous proposons de le retrouver, cette fois sans autre but que celui de se revoir après les vacances, pour le début d'une nouvelle saison qui, n'en doutons pas sera, cette fois, une saison de vols plus que de réparations...

Donc :

**RENDEZ VOUS AU CLUB, LE 14 OCTOBRE, POUR UN
POT DE TOUS LES ADHERENTS.**

AVEC UN PEU DE CHANCE, SI LA METEO EST SYMPA,
NOUS POURRONS MEME PROLONGER NOTRE ACTION
DANS LA SOIREE !

IMPORTANT : CONFIRMEZ VOTRE VENUE au 01 64 20
82 70 ou par e-mail : info@ulmest.org



Car, après tout, nous avons aussi droit à un peu de repos après avoir tant été sollicités par les conséquences de la tempête..

POLEMIQUE (?)

L'article ci-dessous a été écrit sur Internet par Patrick Rebeyrol, alors président du SNPPAL. Il répond clairement aux questions que se posent pas mal de gens sur les rapports entre la FFPIUM et le SNPPAL. Pour des raisons de place, nous avons supprimés quelques passages, sans changer un mot du texte, ni l'esprit de cette intervention.

A Patrick Rebeyrol : est ce qu'on peut en savoir plus sur les attaques judiciaires du SNPPAL contre la FFPLUM ?

Déjà, de la façon dont la question est posée, le terme "attaque" démontre que notre position n'est pas correctement perçue. Nous n'attaquons pas la FFPIUM, nous demandons que la justice tranche des problèmes qui perdurent depuis de nombreuses années et touchent à des questions de fond.

Les raisons sont de plusieurs ordres :

- . La nécessité de distinguer les pratiques sportives des autres pratiques et surtout pour ceux qui le souhaitent de pouvoir voler sans être sportif et de pouvoir le faire librement.
- . La nécessité de disposer d'un véritable statut pour les professionnels qui en ont réellement besoin.
- . Faire cesser un nombre important de distorsions qui ne se justifient pas entre les opérateurs surtout lorsque ces distorsions ne procurent aucun avantage aux usagers qui sont sensés en bénéficier.

Obligation d'être sportif :

Je suis pour la liberté de faire ou de ne pas faire et j'ai moi aussi fait des compétitions.[...]. Mais j'ai toujours fait la distinction entre mes pratiques sportives et mes pratiques professionnelles ou privées.

Surtout, j'entends pouvoir voler comme bon me semble sans avoir à supporter d'autres réglementation que celle

déjà importante qui résulte du Code de l'Aviation Civile (CAC) et qui est généralement mal connue de la majorité des usagers.

Or, à une certaine période, la FFPIUM entendait obliger tous les pilotes à être sportifs et écrivait dans son mémoire devant le TGI de Créteil " Toutes les activités de conduite d'un ULM dont il n'est pas fait un usage professionnel spécifique, relèvent du cadre sportif et peuvent être placées dans le cadre de l'action de la FFPIUM, si le pratiquant souhaite s'y soumettre, mais en tout état de cause, rien ne permet à un pratiquant d'échapper à la tutelle de la fédération, notamment pour la délivrance des titres de base s'il entend voir délivrer un titre de conduite d'un aéronef ultra léger, compte tenu de la délégation donnée par l'aviation civile à la FFPIUM. ".

Il n'y a pas de délégation de l'aviation civile à la FFPIUM (cette dernière ne peut d'ailleurs se faire que par voie d'arrêté), il y a juste une reconnaissance de la FFPIUM comme fédération sportive dans le cadre des dispositions du CAC Art. D 510-1 et suivants pour qu'elle puisse notamment percevoir des subventions. Il y a par contre effectivement une délégation de J. & S. à la FFPIUM (Art. 16) notamment pour qu'elle puisse délivrer les titres de champion et organiser les compétitions, ce que nous ne discutons pas.

Il est par ailleurs nécessaire de distinguer les pratiques sportives des autres. La loi du 16 juillet 84 [...] est une loi qui est très générale et qui, comme cela est normal, prévoit un certain nombre de privilèges et de monopoles pour les sportifs et les fédérations sportives. Mais il est clair que nous n'entendons pas laisser ces privilèges et monopoles dépasser le cadre strictement sportif.

Comme la loi ne définit pas ce qu'est une pratique sportive, il est nécessaire de faire dire au juge ce qu'est une pratique sportive [...] Cette discussion très théorique ne touche pratiquement pas l'utilisateur de base qui perçoit facilement ses activités de circulation comme des activités dites sportives.

Mais par contre, pour les professionnels, ce n'est nécessairement pas la même chose. Ils entendent, entre autre, rester maître de la direction de leur entreprise et ne pas être soumis à une réglementation sportive. Pour ceux qui ont des salariés, ils n'entendent pas régler 18 % d'accident du travail pour alimenter la caisse des sportifs professionnels alors que le taux normal est de 1,8 %.

Surtout, il est nécessaire de disposer d'un véritable statut pour les professionnels qui sont déclarés [...] Sur le plan des activités professionnelles, il faut que l'on sache quelles sont les structures réellement sportives des structures qui n'en ont que le nom. [...] nombre de structures sous forme d'association loi 1901 ont en réalité des pratiques qui n'ont rien de sportif, mais sont en fait des prestataires de services opérant sur un marché libre et concurrentiel [...] Rien n'interdit à une association 1901 d'avoir des activités commerciales, mais dans ce cas, il est normal qu'elle soit soumise aux mêmes règles que les entreprises qui opèrent dans les mêmes conditions sur le même marché. [...] le vrai problème, c'est lorsqu'une association ou un "bénévole" s'installe sur un aérodrome et qu'il se met (par association "dite sportive" interposée) en concurrence avec le professionnel. Dans la majorité des cas, le professionnel disparaît [...] il est clair que ce mode de fonctionnement n'est pas normal.

Bref, il nous paraît utile et normal que de saines pratiques s'instaurent dans l'aviation ultra légère et même dans l'aviation légère. En fait, souvent les situations que l'on retrouve dans l'ULM sont copiées sur celles que l'on trouve dans l'aviation légère (avec nos spécificités qui les rendent plus criantes) [...]

Enfin, pour en venir à un aspect plus direct pour le SNPPAL, nous n'entendons pas que la FFPIUM s'occupe des affaires des professionnels. [...] nous n'acceptons pas que la FFPIUM délivre des DNC pour les opérateurs effectuant des activités de publicité aérienne, de traitements phytosanitaires.

Nous soutenons que le pilote qui tracte une banderole n'est pas un sportif, pas plus qu'un instructeur qui forme un pilote à la conduite d'un aéronef en vue de la délivrance d'un titre de conduite qui est un brevet du ministère des transports et non un brevet sportif.

C'est notre position et il est normal que le juge tranche ces points. [...] Il faut laisser le temps au temps et nous pensons en toute bonne foi que notre action est juste et fondée. [...]

Le prochain problème c'est : Quel prix devons nous payer pour avoir une assurance adaptée à nos besoins et surtout, trouverons-nous toujours un assureur pour accepter de prendre en compte le risque aéronautique pour des populations qui, en terme d'assurance, ne sont pas suffisantes par rapport aux risques à couvrir et alors que le rapport sinistre / prime n'est pas mirobolant (on va le dire comme ça) ?

Cordialement, Patrick REBEYROL.

INFO AERO

Emport passager : Attention ! Rappel de l'arrêté du 24/07/91 : Nul ne peut être commandant de bord d'un aérodyne transportant des passagers s'il n'a effectué aux commandes au moins trois décollages et trois atterrissages dans les trois mois précédents [...]

Attention : ceci est valable que les vols soient rémunérés ou non.

Radiotéléphonie : votre licence doit comporter dorénavant une mention d'aptitude (Arrêté du 04/05/2000). Cette mention est apposée par votre instructeur après vérification des compétences. Donc : voir Serge pour cette formalité. Pour ceux pour qui ceci n'est pas une formalité, Serge sera ravi de vous initier à la

radiotéléphonie. Vu le nombre de zones contrôlées qui nous entourent, une petite formation paraît plus que très utile !

Assurances : Voici le barème des assurances proposées par le SNPPAL.

R.C. Monoplace loisirs :	195 FF
R.C. Biplace loisirs :	2195 FF
R.C. Monoplace pro :	395 FF
R.C. Biplace pro :	2295 FF
R.C. Machine mono :	2004 FF
R.C. Machine biplace :	5040 FF
Individuelle accident :	195 FF

De la lecture de ce tableau, on constate que les copropriétaires d'une machine biplace, s'ils sont plus de deux, ont tout intérêt à assurer la machine plutôt que le pilote : pensez-y !

DU CÔTÉ DU OUAÏBE

Cette petite rubrique, que nous tâcherons d'alimenter le plus régulièrement possible, vous indiquera quelques sites web utiles ou amusants.

Un site météo très complet, TAF, METAR, SIGMET avec, cerise sur le gâteau, des photos satellite dans les domaines visibles et I.R. <http://www.phd.nl/aviation/wx/index.html>

Tous les aérodromes, avec recherche par nom, par code OACI, par position géographique mais également des annonces gratuites, des informations aéros, etc. Un site à voir absolument, celui de la F.N.A. (Fédération Nationale Aéronautique) <http://www.fna.asso.fr/fna/terrains.htm>

Le site de Michel Polacco sur France Infos, très agréable, toujours réactualisé, avec de nombreux liens aéronautiques, bref, un site à mettre dans ses favoris : <http://www.radio-france.fr/chaines/france-info/ciel/>

Moins ludique mais tout aussi instructif, le site du B.E.A. (Bureau enquêtes Accidents) du Ministère des transports : <http://www.bea-fr.org/>

Vous connaissez des sites aéronautiques sympas ou instructifs ? N'hésitez pas à en envoyer le lien à notre rédaction, par e-mail !

EN BREF...

Félicitations à Serge Marolle qui prend la présidence du SNPPAL suite à la démission de Patrick Rebeyrolle.

Remerciements chaleureux à Jacques Erlos dont la société Sonyplast sponsorise l'école en offrant un démarreur électrique pour une des machines. Il est vrai qu'avec le vieillissement des membres... (mais non, Serge, je blague !). Jacques devient, à son tour, adhérent d'honneur du Club.

Remerciements tout aussi chaleureux à Frédéric Murbach, qui a mis sur pied le baptême de 18 collègues de travail (Club Med') et à Christophe et Redouanne qui furent les chevilles ouvrières de ces baptêmes. Ca s'est passé début septembre, sous un sympathique soleil qui rendit le pique-nique et le vin encore meilleurs !

Félicitations au même Frédéric qui a été "lâché" le 9 septembre sous la haute autorité de Redouanne.

Félicitations (encore!) au valeureux Pierre Ferrandez qui a brillamment réussi sa D.N.C. Travaux Aériens et qui, du coup, obtient son emport passager.

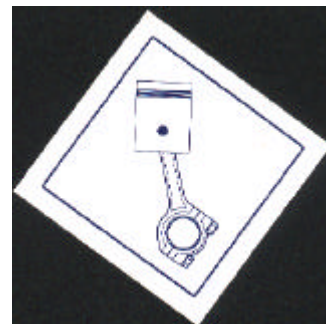
Il n'y en aura pas pour tout le monde ! Sachez, toutefois, qu'il reste encore de notre excellent cidre, cuvée du millénaire (particulièrement pétillante !) disponible sans délai au club, au prix de 15 Francs la bouteille.



Elles sont arrivées ! Qui ça ? Mais les magnifiques vaches et les magnifiques "panne moteur", autocollants fabriqués par Jean-Michel Schleiss, à coller sur votre carénage pour vous souvenir de ces instants d'intense émotion ! En vente au club, 5 FF pièce.

RAPPEL

Nous sommes toujours dans l'attente de vos articles, photos, billets d'humeur... rédigé ou non, un article est toujours bienvenu et nous nous chargerons de le mettre en forme si le temps vous fait défaut... A vos stylos, claviers, e-mails, etc...



PROJETS

Réfection de la bulle 1, bétonnage du sol sous les bulles : ça ne sont pas les activités qui manqueront au cours des prochaines semaines. Nous essaierons de vous tenir informés de l'évolution des projets et des dates des travaux; Une fois encore, nous aurons besoin de main d'œuvre ! N'hésitez pas à consulter le site web du club ou, faute d'Internet, de vous renseigner au téléphone... Nos machines finiront par être réparées, il serait dommage qu'elles ne trouvent pas de niche pour l'hiver !

Journées portes ouvertes, rallyes auto-moto-ULM, balades découvertes au dessus des châteaux de la Loire : autant d'idées qui ont été suggérées et qui n'attendent que vos initiatives pour se concrétiser. Une idée nouvelle ? Une demande de vos amis, de votre entreprise ? Parlez en à un membre du bureau : nous sommes tous dans l'attente de projets novateurs pour relancer la notoriété du club et, aussi, pour oublier les désastres de la tempête...

Transulm ? Grande Balade ? Quelque soit le nom que l'on donnera à une boucle à travers la France, l'idée est dans l'air. Inutile d'imaginer qu'il suffira de "mettre les pieds sous la table" : à nous de nous concerter, de discuter, de proposer. Bref, à nous d'organiser une Transulm en 2001. Peut-être y aurait-il lieu de créer une commission chargée de mettre le projet au point ? En tous cas, toutes les bonnes volontés sont bienvenues. On aura largement de quoi discuter au cours du pot du 14 octobre !

Au sommaire du prochain numéro

Ce sommaire prévisionnel est très théorique puisque le contenu de ce bulletin dépend essentiellement de l'actualité. toutefois, sont prévus les articles suivants :

- *Quelles huiles pour nos Rotax ? L'explication de Pierre Pouchès du CNFTE*
- *Cours de nav' pour les nuls (première partie)*
- *Vos articles*
- *Vos humeurs*
- *Vos photos...*

Vivement la prochaine !